



interliaisons

- **La Commission Exécutive du 15 juin 2010**
- 24 juin - on continue tout l'été - action le 14 octobre - La dépendance dans le collimateur
- **Le rapport de Chantal Petitjean**
 - ➔ Les différents espaces de travail
 - ➔ La permanence de l'UCR
 - ➔ Notre conception des coopérations.
- **Le rapport de Michel Sénépart sur l'actualité**
- **Le relevé de décisions de la commission exécutive**
- Vie Nouvelle 158 : dossier Crise alimentaire, la retraite et vos rubriques habituelles... N'oubliez pas Vie Nouvelle dans les initiatives à prendre cet été pour être en forme à la rentrée !

**JUILLET
2010
N° 52**

Mardi 7 décembre 2010
2^E RENCONTRE DES DIFFUSEURS DE *VIE NOUVELLE*

Juillet 2010						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	28	30	31	

■ 1 : 9h - Bureau de l'UCR
■ 8 : JOURNÉE D'ÉTUDES de l'UCR

Août 2010						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	28	28	29
30	31					

■ un bureau aura lieu selon les disponibilités des camarades
■ 19 : JOURNÉE D'ÉTUDES de l'UCR

EN GUISE D'ÉDITO

Tous, gouvernement, Medef, partis politiques, médias ont dû se rendre à l'évidence : **le 24 juin a été une réussite.** À la veille des vacances, faire plus fort que le 27 mai, ce n'était pas gagné d'avance ! Toutes les organisations soulignent la tonalité dynamique des manifestations. Toutes notent un rajeunissement, l'élargissement des catégories, la participation du public **ET** du privé, avec des mots d'ordre offensifs. Toutes soulignent des arrêts de travail plus nombreux, particulièrement dans le privé. On a pu noter, également, la présence de FO, identifiée comme telle.

Les retraités étaient là, même si, dans l'importance des rassemblements, ils étaient moins visibles.

Nous avons démontré, salariés et retraités, que nous n'acceptons pas ce projet gouvernemental particulièrement injuste d'une part, et qui, d'autre part, ne règle en aucune façon la question.

Une nouvelle bataille est gagnée, mais la lutte continue ! Beaucoup de départements font état de plan de travail pour l'été, d'abord le 13 juillet (présentation du projet gouvernemental au conseil des ministres) devant les préfetures, autour des événements culturels (festivals...). Nous avons tous besoin de vacances, les retraités comme les autres, mais, dans une période comme celle que nous vivons, au cœur d'enjeux de société important, il faut s'efforcer d'organiser la permanence de l'activité, avec ceux et celles qui sont disponibles, ne fût-ce que quelques heures de temps en temps. Ceci, de façon à repartir dès la rentrée sur les chapeaux de roue : présentation du projet de réforme à l'Assemblée Nationale le 7 septembre.

L'intersyndicale des Confédérations du 29 juin nous indiquera avec plus de précision ce que nous pouvons envisager unitairement.

La décision des Unions confédérale des retraités CGT, CFDT, UNSA et CGC (qui devrait rejoindre l'intersyndicale confédérale) de construire dès la fin juin une **nouvelle initiative unitaire des retraités sur le thème du pouvoir**

d'achat le 14 octobre s'inscrit dans la bataille des retraites : en effet, le niveau des retraites d'aujourd'hui est la garantie (ou non) du niveau des retraites de demain dans un système par répartition. FO et la CFTC réservent leur accord. L'intégration de FO dans l'intersyndicale confédérale du 29 juin est sans doute un bon signe.

Déjà, un certain nombre d'USR ont programmé des intersyndicales où seront discutées les modalités de cette nouvelle initiative. L'idée de manifestation régionale est en cours de réflexion dans quelques endroits. Une nécessité : faire fort, faire visible, faire lisible !

Ne nous y trompons pas, si les retraités ne sont pas touchés directement dans le projet de réforme des retraites, dans le sens où une baisse directe du niveau des retraites n'est pas annoncée, c'est parce que le gouvernement se réserve de le faire dans le projet de réforme de la dépendance.

D'ores et déjà les premiers éléments s'annoncent : faire cotiser les retraités sur la CSG comme les actifs, les faire participer à la CSA (contribution de solidarité à l'autonomie – la journée de travail gratuit), ce qui est un comble puisque les personnes âgées dépendantes pourraient être soumises à cette contribution. **De plus, l'APA serait recentrée sur les plus démunis** (est-ce qu'on n'est pas démunis quand on a 1 500 euros de pension et qu'il faut déboursier 2 000 ou 3 000 euros en maison de retraite médicalisée ?) et qu'il faudrait accepter de « gager » pour pouvoir la toucher à taux plein ! Enfin, seuls les GIR 1 à 3 auraient le bénéfice de l'APA. Quid des GIR 4 qui ne seraient plus nulle part ?

Le succès sur la bataille des retraites annoncerait des difficultés importantes pour le gouvernement sur une nouvelle réforme, fût-elle de la dépendance !

Nous avons donc toutes les raisons d'être sur le pont chaque fois que nous le pourrons pendant les congés !

Françoise Vagner
Secrétaire générale de l'UCR-CGT

- ➔ Répartition des camarades dans les différents espaces de travail
- ➔ La permanence de l'UCR
- ➔ Notre conception des coopérations.

Rapport à la C.E. de l'UCR du 15 juin 2010

Chantal Petitjean

Cette commission exécutive est d'une importance toute particulière. En effet, compte tenu du contexte économique et social, l'enjeu du syndicalisme retraité est largement posé.

Cet enjeu est caractérisé par les engagements pris lors de notre 9^e congrès notamment sur la place et le rôle du syndicalisme retraité.

Nous allons examiner aujourd'hui l'apport de la direction de l'UCR, commission exécutive et commission financière de contrôle, au travers de trois sujets :

- Répartition des camarades dans les différents espaces de travail
- La permanence de l'UCR
- Notre conception des coopérations.

Une seule introduction va vous être présentée et nous vous proposons de scinder le débat en trois parties.

Sur la répartition des camarades de la direction dans les espaces et groupes de travail de l'UCR, seuls deux camarades n'ont pas répondu et deux n'ont indiqué aucun choix sur leur questionnaire. Ils se reconnaîtront ; je les verrais après la réunion.

Comme nous nous y sommes engagés au congrès, un courrier a été envoyé aux membres sortants de la CE et aux camarades qui n'ont pas été retenus dans la nouvelle direction. 14 camarades ont répondu.

Peu de camarades ont indiqué l'ordre prioritaire de leur souhait, je vais vous indiquer les propositions du bureau par espace et chacun des espaces se réunira et décidera de sa propre répartition dans ses groupes de travail.

De principe, nous n'avons retenu qu'un seul groupe par camarade à part quelques exceptions.

Espace retraités et société piloté par Annie Bertelle :

Avellano Bernadette, Cau Catherine, Duchesne Roselyne, Durand Bernard, Lapoumerolie Jacqueline, Laroze Micheline, Olivier Georges, Martini Pascal, Morice Madeleine, Rouger Richard, Salaün Hélène, Sanchez Jacques, Tréméa Juliette.

Espace Revendicatif piloté par Jean Belin :

Bonnaud Huguette, Bource Christian, Cau Cathy, Dandine Hubert, Depret François, Durand Bernard, Lefèvre Jacques, Lichiere Françoise, Louis André, Schapman Jean Marie, Thierry-Chérier François.

Repères revendicatifs piloté par Françoise Lichiere :

Avellano Bernadette, Boyer Jocelyne, Guiche Maurice, Levrat Viviane, Margat Marie Claude, Schapman Jean Marie.

Femmes mixité piloté par Gilka Georges :

Blanc Josiane, Boyer Jocelyne, Cardan Marie Ange, Duchesne Roselyne, Morice Madeleine, Pacini Evelyne, Raffini Françoise.

Espace communication piloté par Richard Vaillant :

Andouard Marcel, Gaspon Colette, Lecomte Maurice, Lefèvre René, Vareille Michel.

Espace territoires piloté par Jean Pierre Grenon :

Depret François, Guiche Maurice, Iffrig Gérard, Marécal Marcelle, Pacaud Michel, Rouger Richard, Vassaux Alain.

Coderpa piloté par Josiane Blanc :

Fernandez André, Gaspon Colette, Iffrig Gérard, Levrat Viviane, Villard René.

- Répartition des camarades dans les différents espaces de travail
- La permanence de l'UCR
- Notre conception des coopérations.

Rapport à la C.E. de l'UCR du 15 juin 2010 (suite)

Chantal Petitjean

Europe, International piloté par Françoise Vagner :

Barde Dominique, Bruneau Michèle, Fernandez André, Kremer Jean Claude, Lecomte Maurice, Lichiere Françoise, Noleau Catherine, Petitjean Chantal, Plumelet Jean Luc, Villard René.

Espace Vie syndicale piloté par Chantal Petitjean :

Bron Huguette, Beal Jean François, Camatte Michel, Denis Gérard, Détail Jacques, Donnat Yvan, Eyraguibel Françoise, Gervais Chantal, Gillet-Colard Claude, Jezequel Jean Yves, Kremer Jean Claude, Lecomte Maurice, Lefèvre Jacques, Le Toullec André, Lorreyte Lucien, Marécal Marcelle, Margat Marie Claude, Noleau Catherine, Pacini Evelyne, Type Jean Jacques, Vassaux Alain.

Formation Syndicale piloté par Michel Senépart :

Andouard Marcel, André Jean Paul, Bougouin Jacques, Rouger Richard.

Bien évidemment ce sont des choix, les camarades qui auraient souhaité être dans un autre groupe que ceux donnés viendront me voir après la réunion car on peut toujours faire bouger les choses.

Compte tenu du peu de camarades inscrits dans l'espace communication, nous avons besoin que chaque espace nomme un camarade pour faire le lien avec la communication.

Nous aurons à examiner les sollicitations confédérales dans le cadre des commissions mis en place après le 49^e congrès, sachant que Françoise Vagner, François Thierry-Cherrier et Chantal Petitjean y participent.

Notre réflexion sur la permanence, le bureau pense que celle-ci est indispensable

pour une meilleure intégration de la direction de l'UCR. Elle aura un coût que nous avons chiffré mais pour autant ne doit pas être un frein à notre activité.

Nous vous proposons de faire tenir la permanence par deux membres de la direction de l'UCR (CE et CFC) physiquement chaque semaine le mardi, mercredi et jeudi.

Cela représente un peu plus d'une permanence par an pour chacun des camarades.

La permanence aurait pour rôle :

- gérer les affaires courantes
- examiner les sollicitations reçues et faire en amont des propositions de représentation qui seraient ensuite entériner au bureau
- répondre aux courriers reçus
- dispatcher les mails
- définir les ordres du jour des instances en lien avec la secrétaire générale et veiller à l'envoi des convocations
- Participer au bureau en assurant les présidences et les comptes rendus.

Pour assurer le suivi des choses, un cahier de la permanence serait mis en place et servirait de lien entre chaque semaine.

Des propositions vont vous être faites concrètement pour assurer cette permanence dès le début du mois de septembre.

Un point d'étape sera fait au prochain comité général.

J'en viens maintenant à **notre conception de la coopération en direction des organisations de l'UCR.**

Lors du dernier mandat, nous avons mis en place des coopérations régionales avec les

- Répartition des camarades dans les différents espaces de travail
- La permanence de l'UCR
- Notre conception des coopérations.

Rapport à la C.E. de l'UCR du 15 juin 2010 (suite)

Chantal Petitjean

USR d'une même région. Ces coopérations ont été réalisées par les membres du bureau.

Il y avait plus de régions que de membres du bureau, certains camarades avaient une ou deux régions à suivre.

Comme toute coopération, celle-ci sont différentes d'un endroit à l'autre, il faut une volonté réciproque pour que cela soit efficace.

Nous avons donc besoin de faire un état des lieux précis de la réalisation ou non de ces coopérations avec bien entendu les difficultés rencontrées. Un courrier sera envoyé aux camarades chargés de ces coopérations leur demandant de nous renvoyer le questionnaire que nous y joindrons.

Pour autant nous avons besoin de mettre en place des coopérations qui soient sous la responsabilité de la direction de l'UCR (CE et CFC) et pour lesquelles les organisations de l'UCR soient au centre de notre activité

Nous devons réfléchir à quel outil d'aide nous sommes pour les organisations, comprendre leur difficulté, les aider à mettre en œuvre les orientations définie dans nos congrès et mettre au cœur l'indispensable renforcement de notre UCR.

En aucun cas, nous devons faire à la place de l'organisation, mais aider à faire. Un dialogue avec le premier responsable pour bien et mieux comprendre le rôle de chacun doit être instauré. Cela est primordial

La relation référent/coopérant et le premier responsable d'organisation peut prendre soit la forme de contact téléphonique, soit celle d'une présence plus soutenue dans les organismes de directions de l'organisation.

Le coopérant est l'interlocuteur privilégié au sein de l'UCR pour la secrétaire générale et/ou l'organisation pour laquelle il ou elle est désigné.

Son intervention peut s'inscrire dans plusieurs domaines, comme :

- L'échange sur la mise en œuvre des décisions des instances nationales et la conduite de l'activité.
- L'implication dans la préparation d'un congrès ou d'une conférence
- L'aide à la politique des cadres en suscitant par exemple le rajeunissement ou la féminisation.
- L'aide à la prise en compte de la continuité syndicale en aidant à la réalisation de rencontre entre secrétariat/bureau d'union départementale et USR ou de fédération et d'UFR, si cela s'avère nécessaire.
- Le renforcement de notre organisation doit être au cœur des coopérations, nous devons examiner l'état de syndicalisation, les raisons des progressions ou régressions de nos forces, la place des adhésions, la part des continuités syndicales.
- L'établissement d'un tableau de bord sur la connaissance de notre état d'organisation (population retraité, nombre de syndiqué, FNI, adhésions, Vie Nouvelle etc.) est indispensable.
- La nécessité d'élargir le nombre de militants et militantes qui portent cette question en lien avec les revendications spécifiques des retraités et l'utilité d'être syndiqué à la retraite.
- L'impulsion des décisions prises à la commission exécutive pour la réalisation de nos objectifs.

Le référent/coopérant peut être un interlocuteur pour solliciter d'autres compétences au sein de l'UCR ou de la confédération.

- Répartition des camarades dans les différents espaces de travail
- La permanence de l'UCR
- Notre conception des coopérations.

Rapport à la C.E. de l'UCR du 15 juin 2010 (suite)

Chantal Petitjean

Outre les coopérations régionales pour lesquelles nous avons besoin d'un état des lieux dont j'ai déjà fait référence il nous faut regarder pour établir la liste des organisations qui n'ont pas participé aux derniers congrès (les 8 et 9^{ème} congrès) et aux derniers comités généraux.

De plus il nous faut être à l'écoute des organisations qui souhaitent avoir une coopération.

Une fois la liste établie nous proposerons aux membres de la direction de l'UCR une répartition des organisations pour lesquelles nous proposons un coopérant avec des objectifs identifiés pour chacune des organisations.

Un suivi régulier se fera sous la responsabilité de l'espace vie syndicale et permettra ainsi à chacun et chacune d'avoir un lieu pour s'exprimer et faire remonter les difficultés rencontrées. Une mise à jour des militants des UFR sera réalisée et envoyée à chaque USR.

Un point d'étape régulier sera fait à la commission exécutive.

Nous devons également poursuivre et amplifier notre travail avec les UFR, nous vous proposons de tenir trois réunions par an deux dans le premier semestre et une dans le dernier trimestre. Ces réunions seraient placées sous la responsabilité du bureau.

Pour continuer notre travail avec les comités régionaux nous pourrions décider d'avoir des référents pour les 21 régions et des coopérations avec les différentes organisations de l'UCR, à vous de nous le dire dans le débat.

Pour mieux répondre à l'ensemble des responsabilités que nous a confié le congrès nous réfléchissons à organiser une formation des membres de la CE pour mieux préciser

notre conception de direction. Une fois finalisée cette formation vous sera présentée à une prochaine commission exécutive.

Dernier point, concernant nos deux journées d'étude pour cet été, nous avons décidé que celles-ci auraient pour thème la question de la syndicalisation.

En effet, entre 1991 et 2008 nous sommes passés d'un taux de syndicalisation de 1,5% à 0,9% et une perte de 31% du nombre de syndiqués retraités pour une augmentation de 24% des retraités.

Au regard de ces chiffres nous avons besoin de traiter la question de la syndicalisation sur deux aspects : la continuité syndicale et le déploiement de l'UCR en direction des millions de retraités.

Un travail avec l'espace vie syndicale de la confédération est d'ores et déjà engagé pour construire ces deux journées d'été auxquelles nous inviterions plusieurs organisations, comités régionaux, unions départementales et fédérations.

À vous la parole.

CE-UCR-CGT du 15 juin 2010

Rapport sur l'actualité - Michel Sénépart

Cher-e-s Camarades

En ce moment l'actualité est marquée, bien sûr, par la coupe du monde de football. Un événement sportif important auquel les médias donnent beaucoup de place, c'est normal mais c'est surtout utile pour évacuer pendant un certain temps les problèmes économiques et sociaux et les mettre au second plan.

L'équipe de France n'étant pas dans de très bonnes dispositions, la ferveur sera peut être de courte durée et nous ramènera à d'autres réalités surtout que la situation économique et sociale en France, en Europe et dans le Monde est en train encore de s'aggraver.

Les politiques des gouvernements, quels qu'ils soient, sont bousculées. La traduction politique, nous l'avons vu dernièrement en Angleterre avec le retour des conservateurs au pouvoir, le week-end dernier, aux Pays Bas la droite remporte les élections et le parti d'extrême droite PVV arrive 3e, en Belgique c'est la victoire des séparatistes flamands.

Dans cette situation de crise financière, nous le voyons bien, on ne peut pas à la fois répondre aux besoins sociaux grandissants et en même temps répondre aux exigences des marchés financiers et surtout respecter les critères imposés par l'Europe !

Ces équations impossibles, conduisent la grande majorité des gouvernements européens, vers la même spirale de la régression sociale. Les plans d'austérité se succèdent et se ressemblent.

Sont en lignes de mire les dépenses publiques, les salaires des fonctionnaires, les niveaux des retraites et pensions, la protection sociale, le droit du travail...

La liste est longue des mesures et des conséquences. Des milliers de suppressions de postes et d'emplois, dans les services publics, dans le privé, un mal vivre durable s'installe pour des millions de personnes.

Avec la loi Bachelot (Hôpital Patient Santé Territoire), les réformes de l'état et des collectivités territoriales, les logiques comptables mises en œuvre débouchent sur : privatisations, moins de démocratie sociale et citoyenne, moins d'emplois publics, donc une dégradation importante des conditions de vie pour les populations et du mal vécu au travail pour les salariés.

Avec l'annonce par le Comité d'alerte de l'ONDAM 2010 (Objectif National de Défense de l'Assurance Maladie) ce sont encore 600 millions d' « économies » qui vont être réalisés sur l'hôpital, les médicaments, des actes de chirurgie, les indemnités journalières, pris en charge au final par les familles et les assurés sociaux.

La crise financière sert de prétexte et d'argument pour imposer toujours plus de rigueur pour la grande majorité des citoyens, des salariés, des retraités...

Sont bien sûr à l'abri les profits, les vrais responsables, les décideurs de cette situation.

Ces mesures sont de plus en plus perçues comme injuste en France, en Europe et dans le Monde.

D'ailleurs des actions se succèdent et se développent en : Roumanie, Espagne, Italie, Grèce, Portugal, Danemark et bien sûr en France.

Pour agir pour une autre croissance et contre ces coupes sombres dans les dépenses publiques, la CES appelle le 29 septembre prochain à une Euro manifestation à Bruxelles avec un objectif de 15 000 participants français. La FERPA relaiera sûrement cet appel.

Avec tous ce qui se passe, la commission Exécutive doit prendre le temps d'analyser la situation revendicative et syndicale, la journée de mobilisation du 27 mai dernier, son succès, 1 million de personnes dans 176 manifestations, des arrêts de travail très supérieurs au 23 mars 2010 notamment dans le privé, il nous faut savoir regarder les potentialités et aussi les limites.

CE-UCR-CGT du 15 juin 2010

Rapport sur l'actualité - Michel Sénépart (suite)

Concernant les potentialités, vérifions entre nous, si nous sommes bien dans une dynamique montante du point de vue de l'état d'esprit des salariés et des retraités.

L'annonce gouvernementale d'abandonner l'âge légal à 60 ans, quelques jours avant le 27 mai, a eu certainement un « effet mobilisateur » pour certains mais en même temps le martèlement des médias sur le fait que les retraités et les services publics ne seraient pas concernés, en a peut être aussi démobilisé d'autres. Vous le direz dans la discussion ?

La journée du 27 mai n'était pas une fin en soi, nous savions qu'il faudrait d'autres journées pour imposer de vraies négociations et la prise en compte de nos propositions.

D'ailleurs la décision de l'intersyndicale, sur proposition de la CGT, d'appeler à une nouvelle journée de mobilisation le 24 juin confirme cette nécessité.

Rien n'est joué ! Disons-nous dans la note du bureau national du 7 juin parue dans interliaisons.

Cette action du 24, sera la première après la publication du projet de loi gouvernemental puisque la présentation est prévue ce soir par le ministre du travail. Mais Fillon, lui a déjà grillé la politesse puisque samedi, il annonçait une marche forcée vers une austérité budgétaire et un traitement de choc pour les retraites.

Cela impose donc une plus ample et une plus forte mobilisation.

Nous ne partons pas de rien, nous pouvons remarquer que le 27, la question de la retraite a bien pris une autre dimension, même si l'emploi et le pouvoir d'achat restent des préoccupations importantes et sont très présentes dans les actions en cours.

Avec le maintien du droit à la retraite à 60 ans, viennent aussi très fort d'autres questions, telles que la reconnaissance de la pénibilité au travail, l'aspiration à vivre mieux, une retraite en bonne santé...

Le lien entre la situation du chômage des jeunes, des seniors et celle des retraités est mieux perçu. Le slogan repris dans les manifs du 27:« *Les jeunes dans la galère, les vieux dans la misère* ».

D'où cette contradiction et cette injustice à vouloir faire travailler plus longtemps, ceux qui n'aspirent en fin de compte qu'à un repos bien mérité, à une nouvelle vie dégagée de la contrainte du travail, du patronat ou d'une administration. La bataille des retraites est belle et bien engagée, mais toutes nos forces ne sont pas encore sur le pont.

Des choses ont avancé, avec les formations spécifiques « retraites » dans les territoires (UL, UD) et les professions (syndicats, fédérations), avec les actions, les initiatives et débats unitaires mais aussi par notre présence sur les lieux de vie, les marchés, les commerces et services publics en faisant signer **la carte pétition CGT**.

214 188 cartes pétitions ont été portées par le CCN et remises en direct au Ministre du travail mercredi dernier, ce n'était qu'un premier dépôt.

Comme nous l'avons réaffirmé dans le projet d'appel unitaire commun pour les UCR, les retraités sont pleinement concernés par cette bataille pour la retraite. Même si les autres organisations pour l'instant, n'ont pas donné suite pour le 24, l'inter-UCR de demain 16 juin pourra peut être nous permettre d'avancer car :

- la solidarité inter-génération est la base de notre système par répartition
- Le pouvoir d'achat des retraites est un des éléments essentiels de sa pérennité.
- Continuer dans la baisse progressive du niveau des pensions conduit à une remise en cause du pacte entre générations.

À cet égard, il faut signaler : alors qu'un grand nombre d'actifs sont contre l'idée de repousser l'âge de l'ouverture au droit à la retraite, un récent sondage indique que les retraités seraient eux pour.

Nous avons donc une grande responsabilité pour expliquer et de convaincre les retraités que

CE-UCR-CGT du 15 juin 2010

Rapport sur l'actualité - Michel Sénépart (suite)

l'allongement de la durée de cotisation c'est en fin de compte la baisse du montant des retraites ou la montée du chômage.

Nous avons également besoin que les retraités s'engagent plus solidairement pour:

- Préserver et consolider ce système qui a fait ses preuves.
- exprimer nos exigences pour une nouvelle revalorisation du montant des pensions au 1^{er} juillet 2010 et plus particulièrement pour les basses pensions, car en 2010 le compte n'y est vraiment pas !

Un tract et une pétition CGT retraités sont à la disposition de tous dans le N° 51 d'inter-liaisons et sur le site de l'UCR-CGT. Ça vous le saviez déjà je suppose

Cette démarche, nous voulons l'inscrire dans la durée afin que soient discutées et prises de nouvelles initiatives unitaires. A vous de dire ce que vous en pensez ?

Pour l'heure nous sommes engagés dans la réussite et le succès du 24 juin.

Nous avons un potentiel de mobilisation énorme : Plusieurs sondages et enquêtes d'opinion vont d'ailleurs dans ce sens.

Comme pour le 27 mai, les retraités seront encore très présents dans les rassemblements et les manifestations du 24 juin. À ce sujet, nous peinons pour connaître leur nombre exact dans les cortèges.

Il semble que le 27, il y ait eu peu d'initiatives spécifiques « retraité » recensées, d'ailleurs plusieurs camarades ont exprimé le doute sur le fait d'être visibles ou non dans les manifestations, à vous de dire ?

Pour le 24, une USR (le VAR) annonce un pré-rassemblement « retraité » d'autres sont sûrement prévus...

Nous avons besoin de savoir ce qui se prépare de manière à le faire connaître, ça fait partie de la mise en confiance des retraités dans l'action.

Il nous faut aussi regarder, comment nous assurons dans la durée les différents rendez-vous qui vont se présenter devant nous dans la prochaine période.

La campagne gouvernementale ne va pas s'arrêter là. Sont savamment cultivés, le soi-disant passage obligé du report de l'âge légal ouvrant au départ à la retraite et de l'allongement de la durée de cotisation pour travailler plus longtemps et percevoir moins de pension.

Ils ont annoncé une réforme progressive avec un calendrier d'application qui lui sera sûrement « intelligemment » pensé, pour éviter de faire "peur" à tous ces salariés proches des 60 ans, qui seraient susceptibles de se mobiliser plus largement.

Des mesures pour les seniors sont également annoncées. En même temps, ils travaillent sur l'urgence à mener cette réforme !

La confédération va éditer un nouveau « 4 pages » « retraite » pour cet été, après l'annonce des projets du gouvernement. Nous serons également sollicités pour les distributions.

Enfin, la question des retraites aura sa visibilité sur le tour de France, avec la présence de la CGT et une campagne axée sur le thème « une étape gagnante pour la retraite ».

Lors des différentes rencontres le gouvernement a confirmé sa volonté de réforme. Il nous faut donc continuer à mobiliser tous nos syndiqués, nos militants, même si pour les retraités, nous allons entrer dans une période de décompression pour un certain nombre.

Ceux qui seront là, pourront continuer la carte pétition. Et il nous faut donner confiance dans la possibilité de gagner. Il y a encore du doute et quelque fois plus chez les militants que chez les salariés et les retraités.

Quelques indications sur le calendrier gouvernemental :

Le Ministre du travail va faire connaître les propositions du gouvernement ce soir. Il y aura ensuite des réunions de « concertation ».

CE-UCR-CGT du 15 juin 2010

Rapport sur l'actualité - Michel Sénépart (suite)

Un Conseil des ministres est prévu le 13 juillet 2010.

Des stratégies unitaires seront envisagées en rapport avec ces rendez-vous.

Le débat au Parlement devrait débiter le 7 septembre 2010.

Pour terminer encore quelques mots sur l'Unité, la CFTC nous a rejoints pour le 24.

La CFDT a débattu lors de son congrès des retraites. Elle reste déterminée pour ne pas lâcher sur la retraite à 60 ans mais elle admet néanmoins une nouvelle augmentation de la durée de cotisation pour le financement du système si certaines contreparties comme la pénibilité, l'emploi des jeunes et des seniors sont prises en compte.

Cela ne semble pas être le cas côté gouvernemental, ce qui nous laisse des possibilités pour garder et préserver l'unité des organisations pour continuer la bataille et la gagner.

A vous la parole.



8h30 - 9h45

Accueil et mise en place -
café et croissants

9h45 - 10h

Les mots de bienvenue de
Françoise Wagner, directrice
de Vie nouvelle et secrétaire
générale de l'UCR-CGT

10h - 12h30

Débat sur les thèmes : Place
et rôle de Vie nouvelle dans
la bataille des idées ; Quel
champ de développement
pour notre magazine.

12h30 - 14h30

Apéritif et repas offerts par
Vie nouvelle

14h30 - 16h

Tout finit par des chansons

(Toute la journée, stands, vente et dédicaces de livres)

RELEVÉ DE DÉCISIONS

DE LA CE DE L'UCR DU 15 JUIN 2010

1. Actualité, actions

Au niveau international les plans d'austérité se succèdent et se ressemblent.

En lignes de mire les dépenses publiques, les salaires des fonctionnaires, les niveaux des retraites et pensions, la protection sociale, le droit du travail...

En riposte des actions se succèdent et se développent en : Roumanie, Espagne, Italie, Grèce, Portugal, Danemark et bien sûr en France.

Pour agir pour une autre croissance et contre ces coupes sombres dans les dépenses publiques, la CES appelle le 29 septembre prochain à une Euro manifestation à Bruxelles avec un objectif de 15 000 participants français.

En France, la bataille pour les retraites

Rien n'est joué !

Après le succès du 27 mai, réussir la mobilisation unitaire le 24 juin

Nous ne partons pas de rien, montrer le chemin parcouru (formation, information, initiatives, débats, unité...) nous avons une multitude de matériels à notre disposition.

214 188 cartes pétitions portées au Ministre du travail le 9 juin 2010, ce n'était qu'un premier dépôt, on continue à faire signer pour atteindre le million au 13 juillet 2010 (Conseil des ministres). Cela concourt à la réussite du 24 et aussi aux prochains rendez-vous de cet été jusqu'à la rentrée de septembre. Rappelons que 64 % des français ne font pas confiance au gouvernement pour réformer les retraites.

Associations nos syndiqués à cette campagne, faisons le point des sections engagées et celles qui n'y sont pas, réfléchissons à ce que l'on peut faire en plus pour gagner d'autres forces.

Démultiplions les initiatives sur les lieux de vie entre les temps forts, favorisons les contacts et les

discussions individuelles par exemple au porte à porte pour convaincre.

Montrer en quoi les retraités sont pleinement concernés par cette bataille des arguments spécifiques « retraités » sont à développer il n'y a que nous qui puissions le faire.

La solidarité inter-génération est la base de notre système par répartition. Le pouvoir d'achat des retraites est un des éléments essentiels de sa pérennité. La baisse progressive du niveau des pensions conduit à une remise en cause du pacte entre générations.

Les retraités se battent pour eux

Exigeons une nouvelle revalorisation des pensions au 1^{er} juillet 2010 car le compte n'y est vraiment pas !

Démarche à inscrire dans la durée

Voir lors de l'inter UCR du 16 juin 2010 si nous pouvons y donner un caractère unitaire.

Utiliser le tract, la pétition CGT retraités, réaliser un nouveau tract sur la syndicalisation.

Pour communiquer et informer sur la réforme territoriale, sur les ARS

2. Responsabilité des membres de la CE, coopération et permanence UCR

Sur la répartition des camarades de la direction dans les espaces de travail, il a été proposé que chaque espace se réunisse, définisse ses propres groupes de travail et les contours de leur activité pour que l'on puisse élaborer un document regroupant l'ensemble de nos activités. Bien entendu les espaces sont ouverts au-delà de la direction de l'UCR à d'autres camarades. Chaque espace doit nommer un ou une camarade pour l'espace communication. (ci-joint répartition des membres de la direction dans les espaces)

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA CE DE L'UCR DU 15 JUIN 2010

Sur la permanence, la CE est d'accord avec les propositions faites, à savoir une permanence par semaine avec présence physique à Montreuil trois jours mardi, mercredi et jeudi. Vous trouverez ci-joint le calendrier proposé, pour l'ajustement du calendrier, Chantal Petitjean est chargée de cette question. (ci-joint proposition de semaine de permanence)

Sur les coopérations, un questionnaire sera envoyé aux camarades du bureau de la précédente mandature qui avaient en charge une ou des coopérations régionales afin d'établir un état des lieux précis permettant d'établir la liste des coopérations nécessaires. Une fois celle-ci faite nous ferons une proposition de répartition des membres de la direction pour les coopérations.

La CE propose également que nous ayons un référent par région.

Réunion régulière des UFR trois fois dans l'année sous la responsabilité du bureau.

3. Infos sur le 2^e rassemblement des diffuseurs « Vie nouvelle » du 7 décembre 2010 à Montreuil.

Pilote : Maurice LECOMTE

Objectif : placer notre magazine dans la bataille des idées et de syndicalisation de l'UCR-CGT.

Le dernier rassemblement du 6 décembre 2005 avait été un grand succès avec 550 participants.

Le 7 décembre 2010, il s'agit de rassembler cette fois-ci 600 diffuseurs dans une journée de fête et de débats, de rencontres avec les journalistes de « Vie nouvelle » et la Direction de l'UCR.

La CE valide :

- la mise en place du collectif de préparation composé de membres du Conseil de Direction, de membres du collectif promotion /diffusion, de la vie syndicale mais aussi à des camarades d'USR et d'UFR.

• Le déroulement de la journée du 7

- 8 H 30 – 9 H 30 – Accueil
- 9 H 45 – 10H Mot de bienvenue
- 10 H 00 – 12 H 30 - Débat

Sur le thème « *rôle et place spécifique de Vie nouvelle dans la bataille des idées et les potentialités de développer sa diffusion* ».

- 12 H 30 - Apéritif et repas financés par Vie nouvelle
- 14 H 30 – 16 H 00 – après-midi culturelle

Une exposition, des stands sont prévus...

Matériels pour populariser l'initiative :

- Appel de la CE-UCR du 15 juin 2010
- Invitation aux 1600 diffuseurs et lettre d'accompagnement
- Inter-liaisons
- 4 pages UCR-Actualités
- N°158 et 159 de Vie nouvelle
- Info dynamique sur le site de l'UCR-CGT, de la CGT
- Article dans ENSEMBLE

Préparation de l'initiative dans les organisations

Communiquer la liste des diffuseurs aux membres de la CE

Tenir en amont des réunions dans les départements, les régions et les professions pour examiner les modalités de participants et les objectifs de diffusion.

Vie MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE
DES RETRAITÉS CGT
nouvelle

N° 158

**LA CRISE ALIMENTAIRE - LA RETRAITE AVEC
UN COUP DE PROJECTEUR
SUR LES ACTIONS DU 24 JUIN**

Commande (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : Organisation ou section :

Adresse :

.....exemplaire(s)

11 € de frais de port pour 25 exemplaires

Chèque à l'ordre de Vie Nouvelle

263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Commandes : Corinne Scheidt : 01.48.18.84.30

**À DIFFUSER PENDANT
LES VACANCES ET
À LA RENTRÉE**

et n'oubliez pas LE

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Remettre ce bulletin d'adhésion à un militant de votre connaissance ou

le **retourner à UCR-CGT**

263 rue de Paris – 93515 Montreuil cedex